



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2023

LE SAFE SE REJOUIT DES ÉVOLUTIONS ANNONCÉES POUR L'ARBITRAGE FRANÇAIS ET RESTERA ATTENTIF AUX CONDITIONS DE LEUR MISE EN ŒUVRE

Des annonces de sonorisation des arbitres et d'intervention des arbitres après les matchs ont été faites ce jeudi par le Président de la Commission Fédérale d'Arbitrage (CFA) à l'issue de la réunion du Comité Exécutif de la FFF.

Il s'agit de propositions que le SAFE a portées et appelle de ses vœux au nom des arbitres depuis plusieurs années, convaincu que, si elles sont bien encadrées et mises en œuvre dans le cadre d'un protocole défini en associant les arbitres, elles peuvent être bénéfiques au football, à ses spectateurs et téléspectateurs, participer à une meilleure compréhension des décisions des arbitres et donc à leur plus grand respect par tous.

Ces évolutions faisaient partie des 19 propositions des arbitres au service du football que le SAFE a présentées en novembre 2021 dans le cadre des réflexions de la Ligue de Football Professionnel sur l'arbitrage.

À cette époque, la Commission Fédérale d'Arbitrage, responsable des orientations politiques de l'arbitrage français, n'avait pas fait siennes ces propositions du syndicat des arbitres. Le SAFE se réjouit donc de constater le changement d'avis de cette instance.

Constructif comme il l'a toujours démontré, tout particulièrement au travers de ces 19 propositions, le SAFE appelle donc la CFA à engager également les 17 autres propositions qu'il a émises et qui avaient été approuvées par la LFP.

Concernant plus spécifiquement les deux propositions d'ores et déjà retenues (sonorisation et intervention d'après-match), le SAFE restera attentif au protocole qui les régira et à la bonne préparation des arbitres pour que les conditions de réussite de ces évolutions soient réunies avant leur déploiement.

À ce titre, le SAFE se place dès aujourd'hui au service des instances du football et de la future commission annoncée entre les clubs et les instances dirigeantes de l'arbitrage, pour participer avec elles à la définition des modalités pratiques de mise en œuvre de ces propositions et de celles qui suivront, au service du football, de ses valeurs et de ses arbitres, garant de la protection des joueurs et du respect des règles du jeu.

Contact presse : José Dias
06.26.53.23.61 - jose.dias@safe-arbitres.fr

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour missions d'accompagner les arbitres, de promouvoir la fonction et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats d'élite. Le SAFE représente les arbitres centraux et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2, National et Division 1 Féminine. Pour plus d'informations : www.safe-arbitres.fr.